

## **Le guide de la HAS relatif aux parcours de soins des patients présentant la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée**

Par Juliette RIBEIRO, Avocat au Barreau de Paris

S'inscrivant dans la droite ligne du [plan national des maladies neurodégénératives 2014-2019](#), la Haute Autorité de santé a édité, en mai 2018, un [guide relatif au parcours de soins des patients présentant un trouble cognitif associé à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée](#).

Participant de la prise de conscience d'une augmentation attendue dans les prochaines années du nombre de patients atteints de maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer, le guide se veut un **outil à destination des professionnels de santé visant une meilleure prise en charge diagnostique et thérapeutique**.

De la détection des premiers signes de la maladie à la prise en charge des formes les plus sévères, **le guide expose en sept chapitres la conduite médicale à tenir à chacune des étapes du parcours de soins**. Il est en outre complété par [19 fiches figurant en annexe](#) et venant préciser les points spécifiques abordés.

Rappelant que les troubles de la mémoire, s'ils sont les plus fréquents, ne sont pas les seules manifestations de la maladie, le guide s'attache à décrire les autres symptômes permettant le diagnostic ainsi que les troubles du comportement chroniques qui y sont associés (troubles du sommeil, anxiété, idées délirantes, agressivité, apathie, désinhibition etc.). Il en propose, sans être limitée à la prescription de psychotropes, une **prise en charge globale pluridisciplinaire thérapeutique et sociale, faisant intervenir des spécialistes de médecine générale, des troubles cognitifs mais aussi des kinésithérapeutes, des ergothérapeutes, des auxiliaires de vie sociale etc.**

Le guide offre toutefois un **rôle prépondérant au médecin généraliste traitant**, premier à identifier les troubles cognitifs. Il est ainsi en charge de **l'orientation du patient vers les professionnels de santé spécialisés et de la mise en œuvre des aides nécessaires à l'autonomie et au bien-être du patient mais assure également la coordination des professionnels médicaux, paramédicaux et différents auxiliaires**.

Enfin, si le patient est au cœur du parcours de soins, une attention particulière est également portée à **l'entourage** auquel il doit être apporté explications, soutien et accompagnement, afin de préserver ce **partenaire indispensable à la prise en charge thérapeutique**.